

Réf: Dossier N° 068131

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SHAMMA CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera, Lot 112, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 21/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHAMMA CONSTRUCTION »

Objet :

- Chaudronnerie ;
- Montage d'usine de bac ;
- Charpente métallique ;
- Maintenance

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera, Lot 112, Ilot 13

Dirigeant(s) : M EBBAH MIAN EBY HEBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00025 du 11/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°00759/GTCA/RC/2022 du 11/01/2022

